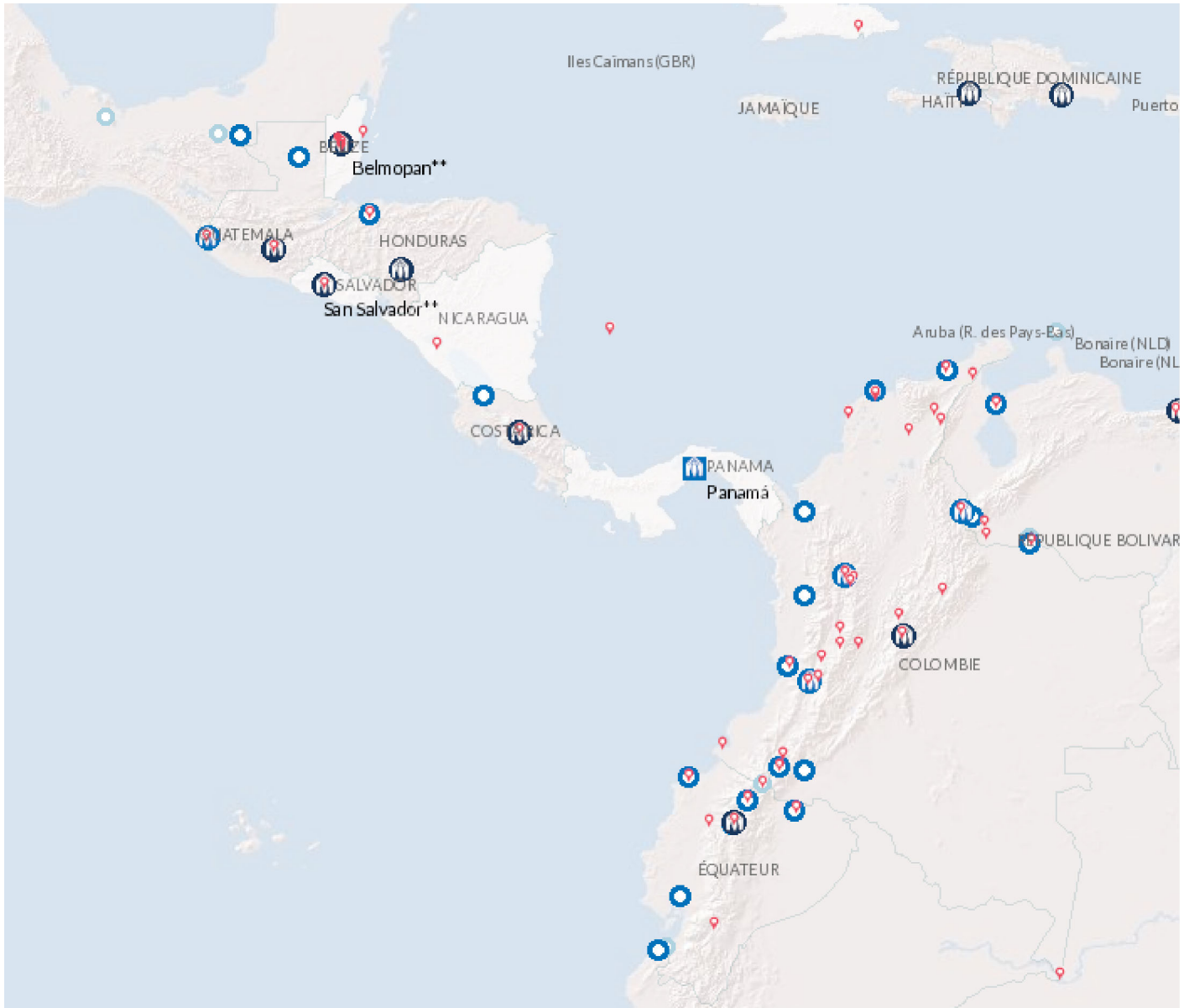


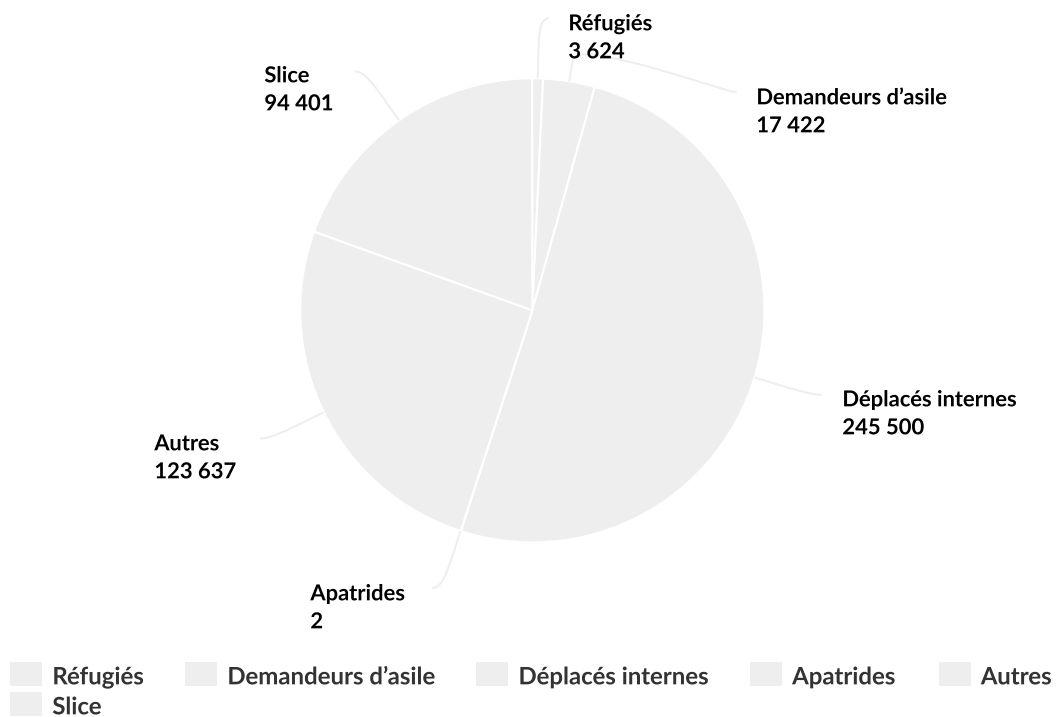
## Opération: Panama – Bureau multi-pays



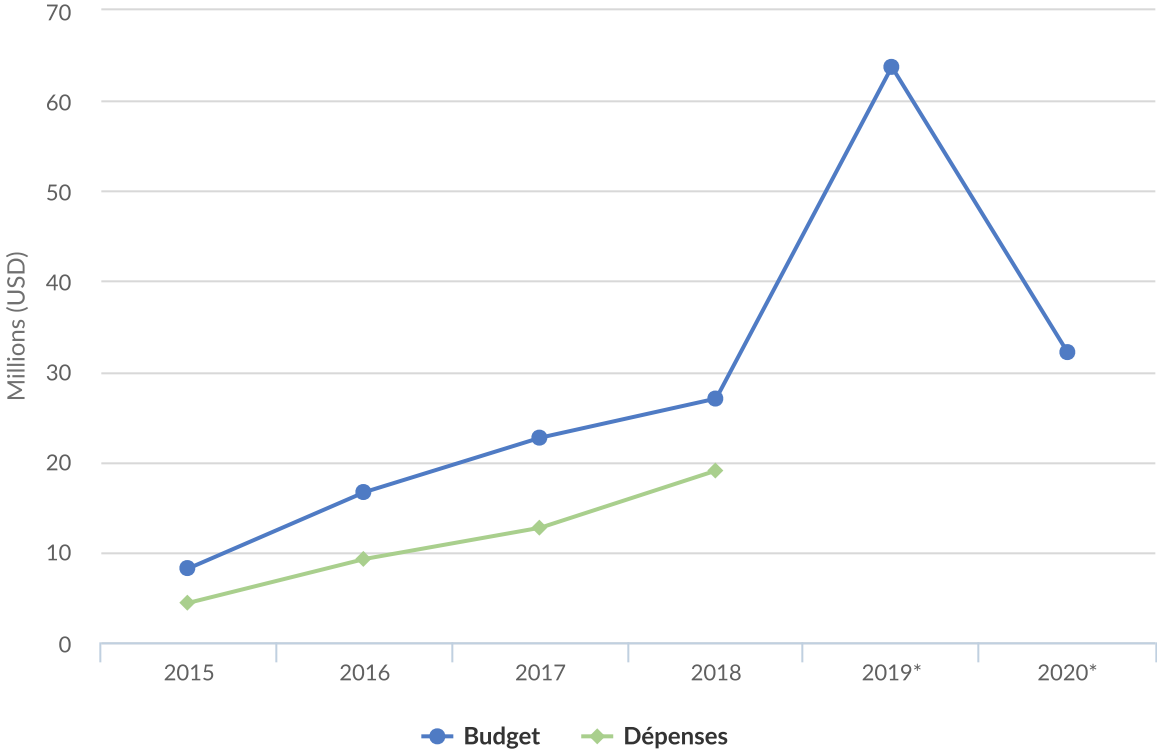
## Personnes relevant de la compétence du HCR

# + 29% EN 2018

2018	484,586
2017	375,326
2016	235,707



# Budgets et Dépenses - Panama - Bureau multi-pays



## Chiffres clés

- 80% des ménages ciblés dans la région pourront satisfaire leurs besoins essentiels grâce à des aides en espèces à usages multiples ou à des bons d'achat
- 80% des personnes relevant de la compétence du HCR recevront une aide et un appui juridique
- 75% des personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées individuellement
- 60% des personnes ciblées exerceront un emploi indépendant et bénéficieront d'un appui aux moyens de subsistance
- 20 000 personnes relevant de la compétence du HCR seront hébergées dans des centres d'accueil et de transit

## Environnement opérationnel

Fin 2018, 353 200 réfugiés et demandeurs d'asile originaires du Nord de l'Amérique centrale étaient enregistrés à travers le monde, soit près de 20 fois plus qu'au début de l'année 2011. Au premier semestre 2019, 42 300 demandes d'asile supplémentaires, déposées par des ressortissants de pays du Nord de l'Amérique centrale, ont été déclarées, ce qui représente une augmentation de 80% par rapport à la période correspondante de l'année 2018. Les crises au Nicaragua et en République bolivarienne du Venezuela ont continué d'exercer des pressions supplémentaires sur les régimes d'asile nationaux des pays d'accueil. Fin août, le nombre total de demandeurs d'asile originaires du Nicaragua s'élevait à plus de 88 000 : le Costa Rica restait le principal pays d'accueil mais le Panama connaissait également une forte augmentation. Ces tendances se poursuivront probablement en 2020.

Les niveaux de déplacement interne sont tout aussi élevés. Selon les estimations des études de profilage dirigées par le gouvernement et soutenues par le HCR, il y a 247 000 déplacés internes au Honduras (2004-2018), sur la base d'un exercice de profilage réactualisé, qui sera publié prochainement. En El Salvador, une étude dirigée par le Gouvernement a conclu qu'au moins 71 500 personnes (2006-2016) avaient été déplacées à l'intérieur du pays en raison de la violence.

Le bureau multipays du HCR au Panama assure la coordination globale de la stratégie régionale de protection et de recherche de solutions pour la situation dans le Nord de l'Amérique centrale, appuie la réponse à la situation nicaraguayenne et coordonne la mise en œuvre de la version régionale du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), connue sous l'acronyme espagnol de MIRPS. Le HCR dispose de bureaux nationaux au Belize, en El Salvador, au Guatemala, conserve une petite présence à Cuba pour les activités de protection et couvre le Nicaragua, où il n'a pas de présence opérationnelle mais où il travaille dans le cadre de missions sur le terrain et par l'intermédiaire d'un partenaire d'exécution. En 2020, le HCR aura une représentation pleine et entière au Honduras.

En dépit des efforts menés par les États pour s'attaquer à leurs causes profondes, les niveaux de violence très élevés devraient perdurer dans les trois pays du Nord de l'Amérique centrale – El Salvador, le Guatemala et le Honduras – en 2020, avec des taux d'homicide élevés, des violences sexuelles et de genre, le recrutement d'enfants par des gangs et d'autres crimes touchant une proportion importante de la population, alors que les institutions publiques offrent peu de protection effective. En conséquence, un grand nombre de personnes continueront de fuir les pays du Nord de l'Amérique centrale pour demander une protection dans d'autres pays. Si les États-Unis d'Amérique sont restés le premier pays de destination, suivi du Mexique, les changements que connaissent actuellement les politiques migratoires et d'asile de ces pays font qu'il est difficile de dire quelles seront les tendances des déplacements en Amérique centrale en 2020. Le HCR intensifie donc ses activités de surveillance aux frontières, accroît sa capacité de protection et renforce son appui aux régimes d'asile nationaux de la région.

En 2020, le HCR continuera de renforcer ses réponses de protection dans la région, consolidant les régimes d'asile et améliorant les conditions d'accueil, et fournira une assistance humanitaire immédiate par des aides en espèces. Dans le même temps, les activités d'appui aux moyens de subsistance seront développées dans les pays d'asile afin de soutenir l'intégration locale et la coexistence pacifique avec les communautés d'accueil.

Avec l'ajout récent d'El Salvador – qui a officiellement commencé à participer au processus du MIRPS en juillet 2019 –, le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama approfondiront leur collaboration dans le cadre du MIRPS en 2020. Le MIRPS encourage la coopération régionale entre les pays d'origine, de transit et de destination pour améliorer le partage des responsabilités en matière de prévention, de protection et de solutions. Le cadre prévoit également une approche inclusive, car il fait appel à la participation des organisations régionales et internationales, de la société civile et du secteur privé.

## Principales priorités

En 2020, le HCR cherchera en priorité à :

- Mettre en place des régimes d'asile solides dans les pays de destination ;
- Renforcer les mécanismes permettant de répondre aux problèmes de protection urgents des déplacés internes et des autres personnes touchées par la violence dans les pays d'origine.
- Identifier et protéger les personnes expulsées qui ont besoin de protection.
- Trouver des solutions durables pour les personnes relevant de la compétence du HCR, notamment l'intégration locale dans les pays de destination, la réinstallation, ou la coopération avec les acteurs du développement pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements et permettre ainsi les retours volontaires.
- Garantir un transit sûr le long des principales routes migratoires en créant des réseaux de protection et en offrant une aide humanitaire, ciblée en particulier sur les personnes les plus vulnérables.

Un manque de financement pour la réponse de protection régionale pourrait se traduire par une augmentation des déplacements et par des risques accrus pour les personnes relevant de la compétence du HCR qui sont obligées de fuir, et qui seraient exposées notamment à l'exploitation, aux violences sexuelles et de genre, à la traite des personnes et au recrutement forcé.

---